

Carte d'accès à la déchèterie

Accédez gratuitement à la déchèterie,
Collectez des «sioux» à l'écoboutique,
Soyez un pro du tri !



Je me la procure !

Nouveau

A partir du 1^{er} janvier 2025, l'accès à la déchèterie se fera obligatoirement avec une carte magnétique.

Comment récupérer sa carte ?

Etape 1. **Se munir des pièces suivantes :**

- Justificatif de domicile,
- Carte d'identité,
- Numéro fiscal du logement / numéro d'invariant.

Etape 2. **Se rendre dans votre mairie ou pour les Romillons à l'écoboutique Tribu** située au 8 rue Gornet Boivin à Romilly-sur-Seine avec les pièces ci-dessus et en respectant le planning ci-contre défini selon votre zone de collecte (orange, verte, bleue...).



A savoir !

- **En cas de perte ou de vol**, le remplacement de votre carte d'accès à la déchèterie vous sera facturé 10€. Les pièces justificatives vous seront de nouveau demandées.
- **Une seule** carte attribuée par foyer.
- Le dépôt en déchèterie est **limité à 1m³ par semaine**. Pour les gros cubages ou en cas de déménagement, merci de vous renseigner à la déchèterie.
- **En cas de déménagement**, la carte sera à transmettre au nouveau propriétaire ou à restituer au propriétaire si vous êtes locataire.

Pour trouver **son numéro d'invariant**, il faut :

1. Vous connecter sur votre espace personnel sur le site <https://www.impots.gouv.fr/accueil>.
2. Rubrique « Mes biens immobiliers ».
3. Onglet « Détailler mes biens ».
4. Le N° fiscal du local contient 10 chiffres et 1 lettre. Ex : 3230116810V.

Pour les locataires, le numéro fiscal du logement est mentionné dans le bail. Sinon, il vous faudra vous rapprocher de votre propriétaire.

NB. Pour celles et ceux qui n'auraient pas accès à Internet ou qui auraient des difficultés de connexion, vous pourrez vous adresser directement à votre mairie ou à l'écoboutique.

Le planning de distribution pour la commune de Romilly-sur-Seine selon votre zone de collecte. Votre zone est indiquée sur votre calendrier de collecte.

Zone Verte : du 8 au 13 juillet 2024

Zone Bleue : du 15 au 20 juillet 2024

Zone Jaune : du 22 au 27 juillet 2024

Zone Rose : du 19 au 24 août 2024

Zone Orange : du 26 au 31 août 2024

Vous avez manqué votre créneau de retrait, vous pouvez vous rendre à l'écoboutique à compter du 2 septembre **jusqu'au 31 décembre 2024**.

Pour les 5 autres communes (hors Romilly-sur-Seine), merci de rapporter les pièces justificatives au sein de vos mairies respectives **avant le 31 décembre 2024**.



Communauté de Communes des
PORTES de ROMILLY
sur Seine



L'écoboutique est un service de la : Communauté de Communes des Portes de Romilly
9 bis Place des Martyrs pour la Libération
10 100 Romilly-sur-Seine
www.ccprs.fr

Retirez vos sacs jaunes à l'écoboutique ou dans vos mairies (hors Romilly-sur-Seine), rapportez-y également vos petits objets à recycler (uniquement à l'écoboutique) et recevez en échange des « Sioux ».



Ecoboutique Tribu

8 rue Gornet Boivin
à Romilly-sur-Seine
ccprs@tribu.eco
01 84 800 989 tapez 5
www.ccprs.fr/eco-boutique

Lundi : 9h à 19h
Mercredi : 9h à 19h
Jeudi : 9h à 19h
Vendredi : 9h à 19h
Samedi : 9h à 17h
Fermée les jours fériés
et du 29 juillet au 18 août 2024.